



Bulletin municipal n°28

Fontenailles

L'édito

JUILLET - AOÛT 2017

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte : 06 08 05 01 47

Sites

mairiefontenailles.fr

 : Habitant Fontenaillais

Horaires mairie et agence
postale

Lundi—mercredi—vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—samedi :

De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Vendredi matin

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Juillet, six mois déjà se sont écoulés depuis l'annonce des objectifs annuels fixée par l'équipe municipale. Le moment est venu de faire le point sur l'avancement des différents projets.

Les réunions de secteur auxquelles les habitants ont participé, ont permis d'identifier des problématiques diverses, principalement liées à la circulation et à la sécurité. Durant cette période, les élus ont agi à chaque fois pour le bien commun. Cette démarche n'est pas facile. Il arrive parfois qu'il faille trouver les arguments pour convaincre.

Toutefois, même si, bien entendu nul ne déclare détenir la vérité, les échanges courtois permettent des réalisations répondant aux besoins de la collectivité. Ainsi ont été réalisés les stationnements alternés.

Ces derniers peuvent sembler contraignants, mais ils doivent être pris comme un espace de respect et de courtoisie qui aura le mérite de rapprocher les gens.

Les travaux liés à la sécurisation du cheminement des piétons, notamment cette année la création de points lumineux sur la RD 408, sont programmés du 19 juillet au 4 août.

Si pour certains ces mois d'été sont source de repos ou de dépaysement, ils sont aussi, comme vous le constatez, une période propice à la réalisation de travaux qui ne perturberont pas les usagés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Ghislaine Harscoët, Maire



L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE DU 22 JUILLET AU 5 AOÛT.

LA MAIRIE SERA FERMÉE LE SAMEDI MATIN DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT. SAUF RENDEZ-VOUS

Suite aux faibles précipitations des dernières semaines et la canicule, un arrêté préfectoral, relatif aux mesures de limitation des usages de l'eau pour faire face à une pénurie, a été pris par le Préfet.

Fontenailles est concernée par des mesures de restriction et/ou des mesures de sensibilisation. Nous passons en seuil d'alerte :

- ◆ Il est interdit de laver les véhicules (sauf dans les stations professionnelles),
- ◆ Le lavage des voiries, trottoirs, terrasses et façades est limité au strict nécessaire,
- ◆ L'arrosage des pelouses, espaces verts... est interdit entre 8h et 20h,
- ◆ L'arrosage des jardins potagés est soumis aux usages de sensibilisation des économies d'eau,
- ◆ Le remplissage des piscines privées est interdit sauf pour les chantiers en cours.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Hameni, Ingri, Stela NITCHEV et Jean-Marie ABANYA se sont unis le 27 mai

Carole, Estelle LELONG-SCHOENHENZEL et Olivier, Jacques, Fredy SPOR se sont unis le 3 juin

Virginie, Christiane BARTHELET et Bruno, Serge FAVRE se sont unis le 17 juin

Edwige, Christiane, Patricia et Sébastien, Georges, André GHEERAERT se sont unis le 17 juin

Décès

Guy LUCCHINI est décédé le 21 juin.

Remorque des gourmands

Mardi

Au stade
de 18h à 21h

Vente à emporter de
Burgers, Sandwichs,
salades, frites, desserts,
boissons ou plats à
emporter.

Comptes rendus des conseils municipaux du 30 mai et 16 juin 2017.

Nous vous proposons un résumé de ces conseils. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

1) Délibération autorisant Madame Le Maire à signer la convention de partenariat entre le syndicat d'alimentation d'eau potable pour le contrôle des matériels de défenses d'incendie, puisque le SDIS ne l'assure. La compétence est donc assurée par les communes. Il convient donc de signer une convention de partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable de Bailly Carrois qui est détenteur d'un contrat d'entretien des matériels de défenses d'incendie signé avec la société Véolia.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve cette signature.

2) Délibération autorisant Madame Le Maire à contracter un emprunt avec la caisse de dépôts et consignations pour la station d'épuration. Afin de financer l'opération de construction de la nouvelle station d'épuration, il convient de réaliser un Contrat de Prêt Secteur Local d'un montant total de 470 000.00 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds.

3) Délibération autorisant Madame Le Maire à contracter un emprunt avec le Crédit Agricole pour la station d'épuration, dans l'attente du recouvrement de : subventions + avance TVA pour un montant de 700 000 €.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues décide à l'unanimité de demander à la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE-PICARDIE, l'attribution d'un prêt Avance TVA/Subventions d'un montant de 700 000 €.

4) Madame DEDEREN, Présidente de l'association Familles Rurales, souhaite faire un don de 50 € pour la sortie prévue le 1er juillet en collaboration avec le CMJ. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce don.

Madame le Maire et le conseil remercie Mme Dederen et les membres de l'association pour leur participation dans la vie de la commune.

INFORMATION DIVERSE : Travaux de la STEP : L'agence de l'eau a donné son autorisation pour le démarrage des travaux. Les travaux débuteront la 1^{ère} semaine de septembre.

Le conseil municipal du 16 juin 2017.

1 - La Commune de St Ouen en Brie **accepte de recevoir les eaux usées en provenance de la Commune de Fontenailles, de les collecter sur son réseau collectif, et de les traiter sur sa station d'épuration.** L'entretien des ouvrages situés en amont du point de raccordement est à la charge de Fontenailles.

La commune de Fontenailles s'acquittera d'une redevance d'assainissement pour le compte de St Ouen en Brie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à **l'unanimité, autorise** Madame le Maire à signer la convention de rejet et traitement des effluents du Jarrier dans la station située sur la commune de Saint Ouen en Brie.

2 – **Délibération concernant la création d'un columbarium.** Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire a été faite auprès de Madame Nicole BRICQ. Le projet comprend la pose d'un columbarium et la création d'un jardin des souvenirs composé d'une stèle et d'un banc en granit.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité, approuve** le projet pour la création d'un columbarium et la création d'un jardin des souvenirs.

3 - Le conseil municipal décide de confier les travaux de mise aux normes des arrêts de cars à l'**entreprise RTP URBATIS**.

4 - Le Conseil municipal, à l'**unanimité, accepte** le recrutement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi pour les fonctions d'entretien des bâtiments communaux extérieurs et intérieurs, entretien de la voirie, des espaces verts et divers travaux en fonction des besoins, à raison de 20h par semaine pour une durée de 1 an.

L'Etat prend en charge 70% de la rémunération correspondant au S.M.I.C et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale. La somme restant à la charge de la commune sera donc minime.

Résultats des élections présidentielles

Premier tour : 23 avril 2017

Nombre d'inscrits : 809 Nombre de Votants : 671 Votes exprimés : 663 Bulletins blancs : 7 Bulletin nul : 1

| Candidats | Voix | Candidats | Voix |
|--------------------------------|------|---------------------------------------------|------|
| M. Dupont-Aignan Nicolas (DLF) | 49 | M. Cheminade Jacques (solidarité et projet) | 0 |
| Mme Le Pen Marine (FN) | 220 | M. Lasalle Jean (indépendant) | 8 |
| M. Macron Emmanuel (EM) | 111 | M. Mélenchon Jean-Luc (FI) | 140 |
| M. Hamon Benoît (PS) | 45 | M. Asselineau François (UPR) | 8 |
| Mme Arthaud Nathalie (LO) | 0 | M.Fillon François (LR) | 80 |
| M. Poutou Philippe (NPA) | 2 | | |

Deuxième tour : 7 mai 2017

Nombre d'inscrits : 809 Nombre de Votants : 643 Votes exprimés : 566 Bulletins blancs : 68 Bulletins nuls : 9

| Candidats | Voix |
|-------------------------|------|
| M. Macron Emmanuel (EM) | 277 |
| Mme Le Pen Marine (FN) | 289 |

Résultats des élections législatives

Premier tour : 11 juin 2017

Nombre d'inscrits : 809 Nombre de Votants : 361 Votes exprimés : 353 Bulletins blancs : 7 Bulletin nul : 1

| Candidats | Voix | Candidats | Voix |
|-----------------------------|------|--------------------------------------|------|
| Mme Masson Virginie (PCF) | 16 | M. Milosevic Stéfan (DLF) | 3 |
| M. Aucouturier Alain (POID) | 0 | Mme Van Cauteren Catherine (LO) | 1 |
| Mme Farges Marie-Laure (PS) | 34 | M. Bettencourt François (NC) | 4 |
| Mme Waguët Brigitte (UPR) | 5 | M.Jego Yves (UDI) | 96 |
| Mme Lacerda Rosa (EELV) | 18 | Mme Belaghlem Boukherouba Nadia (NC) | 0 |
| M. Durox Aymeric (FN) | 117 | Mme Erdemsel Agnès (FI) | 59 |

Deuxième tour : 18 juin 2017

Nombre d'inscrits : 809 Nombre de Votants : 320 Votes exprimés : 279 Bulletins blancs : 37 Bulletins nuls : 4

| Candidats | Voix |
|-----------------------|------|
| M. Durox Aymeric (FN) | 111 |
| M. Yves Jégo (UDI) | 168 |



NOUVELLES DE LA COMMUNE

Archéologues ???

Dans la nuit du 5 au 6 mai, de jeunes apprentis archéologues, qui se reconnaîtront, ont sorti de terre le panneau à l'entrée du stade.

Selon des ethnologues, experts en paléontologie, ces archéologues en herbe, sont de la famille des crânes creux, esprits brillants d'une blancheur remarquable, sans aucune trace de matière grise. Ces beaux spécimens sont communément appelés « imbéciles heureux ».



Et encore... !



TRAVAUX ET INFORMATIONS DIVERSES

Réfection de la Départementale 67 et création d'îlots directionnels

Les 5, 6 et 7 mai la circulation et le stationnement ont été perturbés rue Maurice Wanlin. Cette voie étant une départementale, les services de l'agence routière territoriale ont décidé de raboter l'enrobé existant et d'en remettre un neuf. Le coût du renouvellement de la couche de roulement en enrobés est de 58 200€.

Ces travaux n'ont pas été financés par la commune mais par le département.

Je tiens à préciser, que lorsque le département refait une route, les marquages au sol sont à la charge de la commune. C'est pourquoi, les agents et Monsieur Braud ont réalisé les tracés depuis la mairie à l'école maternelle.

Ayant déposé des dossiers de demandes de subvention pour l'aménagement des places de stationnement et la création d'îlots directionnels, qui sont destinés principalement à obliger les automobilistes à rouler plus doucement, le département a devancé la réfection de cette voirie.

La réalisation de la phase finale des stationnements est financée par la commune. Le coût des travaux rue Maurice Wanlin est de 3 577,20€, rue des Charmilles 4 384,80€.

Pose d'un miroir au carrefour des rues Maurice Wanlin, Commandant Chesnot et Grignon

Depuis de nombreuses années, des habitants souhaitaient la pose d'un miroir d'agglomération. L'agence routière territoriale de Provins a validé ce projet. En effet, les automobilistes, en provenance de la rue de Glatigny, marquant le « STOP », n'avaient aucune visibilité vers la rue de Grignon. Le coût de la fourniture et de la pose est de 540€ TTC.

Déplacement du panneau d'entrée en agglomération de Glatigny :

En raison de la nouvelle implantation de l'arrêt de cars à l'entrée de Glatigny, direction Fontenailles/Glatigny, le panneau sera placé avant la zone de pavés de ralentissement.

Suppression des panneaux de limitation de vitesse aux entrées du hameau de Glatigny :

La vitesse réglementaire étant obligatoirement à « 50 » en agglomération, les services du département ont demandé à la commune la suppression des panneaux « 50 ».

Travaux de mise aux normes des arrêts de cars avenue Raymond Leclerc et route de Montereau : Le conseil municipal a délibéré le 16 juin. La société retenue est RTP basée à Tournan en Brie. Le coût de cette opération est de 35 191€ HT. Les travaux commenceront à partir du 10 juillet.

Intervention de lutte biologique contre les chenilles processionnaires du chêne : Des pulvérisations d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* pour lutter les chenilles urticantes ont été effectuées :

- le mercredi 7 juin à l'orée du bois communal derrière les habitations de la rue des Charmilles et autour de l'aire de jeux.

-le lundi 12 juin, sur les chênes situés le long de la RD 408 en venant de La Chapelle Gauthier et sur ceux le long du chemin de Grignon, côté bois communal.

Les produits utilisés sont le Foray 48 et l'Héliosol.



Vous aimez faire des photos, vous aimez votre commune..... Alors participez à un.....Concours photo

La communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN), en partenariat avec le crédit agricole Brie Picardie, organise un concours photo.

Le thème proposé est : À Fontenailles J'aime !

- Ce concours est proposé à toutes les communes de la Brie Nangissienne.
- Il est ouvert à l'ensemble des habitants et amis de chaque municipalité.
- Un participant ne pourra proposer au maximum que deux photos par commune.
- Les clichés ne devront pas être retouchés par quelque moyen que ce soit
- Les photos seront adressées par voie informatique sous format JPEG et moins de 6 Mo aux communes dans lesquelles elles ont été prises.

Exemple : Pour celles prises à Fontenailles, à envoyer à mairie.fontenailles@wanadoo.fr avant le 15 octobre 2017.

Le courriel devra obligatoirement préciser :

---> le nom et le prénom du participant,

---> le lieu et la date de la prise de vue,

---> un numéro de téléphone,

---> son adresse exacte et complète,

---> le titre de la ou des photographies) envoyée(s),

Un accusé de réception sera envoyé à chaque participant.

Seules 20 photos seront sélectionnées dans chaque commune.

Les 20 photos sélectionnées participeront au concours et seront exposées dans une salle de la commune au mois de décembre.

Dans chaque commune, les habitants éliront la photo qu'ils préfèrent ; les 3 photos ayant obtenu le plus grand nombre de voix participeront ensuite à une exposition itinérante communautaire.

Le règlement intérieur du concours sera à votre disposition sur le site de la commune, mairiefontenailles.fr à partir du 1er juillet 2017.

Renseignements : mairie.fontenailles@wanadoo.fr

Annonce

« Je m'adresse à quiconque, quel que soit son âge, son milieu, son intégration, sa situation, sa position sociale...

Je suis retraité, ayant ainsi du temps à consacrer et une plus grande disponibilité que beaucoup n'ont pas.

Titulaire d'un BAC lettres et philo et d'un CAP comptabilité et plus de 50 années d'expérience dans l'enseignement.

J'ai donc permis à plusieurs centaines d'élèves et adultes en difficultés scolaires de réussir leur vie professionnelle.

Aussi, je propose mes services, élèves, parents, adultes, tous ceux en difficultés avec notre langue...

Je compte sur votre appel et le soutien de tous pour faire en sorte que nos jeunes ados et adultes puissent réussir leur vie professionnelle et personnelle.

Monsieur Gérard COPPIN 68 avenue Raymond Leclerc 77370 Fontenailles—01 60 67 56 47

Chasse aux œufs, défis, énigmes, ateliers ... une matinée bien remplie pour nos jeunes Fontenaisiens enthousiastes !



Commémoration du 8 mai

C'est en présence des élus, d'anciens combattants, du CMJ et des habitants Fontenaisiens, que Mme Harscoët, maire de la commune a rendu hommage aux hommes, morts pour la France.



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était offert aux habitants. L'occasion pour féliciter Mme Foisy et M. Etay, médaillés du travail.



Concert à l'église de Fontenailles

Le samedi 22 avril, l'église de Fontenailles a accueilli Patricia Saquet et son Ensemble à Cordes, qui rassemblent des musiciens animés par une même passion de la musique. Un moment exquis pour les personnes présentes.



La fête des voisins

Malgré le temps incertain la fête des voisins a été maintenue à la date officielle du 19 mai 2017 pour les habitants de l'avenue R. Leclerc et de la rue de Grignon .

Merci à la Municipalité et à Madame le Maire pour le prêt de chaises et tables qui a permis de débiter les festivités dans de bonnes conditions et sous le soleil pour les 40 personnes qui avaient répondu à cette manifestation



Malheureusement le temps s'est gâté et avec la pluie tous les participants se sont réfugiés chez M. et Mme Rivière qui ont eu la gentillesse de nous accueillir permettant ainsi de poursuivre la fête dans une ambiance joviale et chaleureuse.

Marc Becker



Annonce

Annonce

Journée Parisienne

Après un jeu de piste dans Le Jardin des Plantes, nous avons fait une halte aux bords de Seine pour pique niquer. En début d'après-midi, nous avons visité l'animalerie et l'arène de Lutèce .

Témoignages ...

Killian : « Une très bonne journée, bonne organisation ! Merci pour cette sortie ! »

Lana : « C'était une bonne journée avec une bonne ambiance ! Merci pour cette excursion ! »

Leona : « C'était très bien on s'est bien amusé, ce genre de sortie rapproche les personnes ! J'ai bien aimé aussi l'animalerie »

Gaëlle : « C'était bien j'ai aimé me promener dans les jardins et voir les animaux »

Hugo : « J'ai kiffé la journée 20/20 trop bonne ambiance ! »

Malika : « La journée s'est bien passée, le zoo, les jardins, je remercie tout le monde ! »

Killian P : « Bonne journée on a bien rigolé j'ai aimé le Subway et les animaux. »

Maely : « C'était très bien et je remercie tout le monde pour cette journée . »

Rapha : « Très bonne journée merci de nous avoir payé le zoo ! »



A la Salle
des loisirs

Au stade

Fête **C**ommunale

Samedi 2 et dimanche 3 septembre

Manèges, Festival Solidaire*, Brocante*, Feu d'artifice, Tournois,
Structures Gonflables ...

* organisés par les associations Familles Rurales et Le Lien de Fontenailles

Le Coin des Associations

**Le Lien de Fontenailles organise au profit
de l'Œuvre des Pupilles des Pompiers de France**



Le 02 septembre **Gratuit** **2^{ème} FESTIVAL** **FONTENAILLES**

Expos, stands, bar et restauration sur place !

13H45 Défilé
15h Ouverture du Festival
22h30 Feu d'artifice

NOMBREUX ARTISTES
POP ROCK, REGGAE, PERCUSSION, SKA,
JAZZY



En février, les deux étudiants ont réalisé leur raid après 10 jours dans le désert...

Le bilan de ce premier 4L trophy est plus que positif. « Nous ne sommes pas tombés en panne, mais nous avons aidé de nombreux équipages en détresse. Nous ne savons pas si c'est la préparation méticuleuse du véhicule ou une part de chance qui nous a permis cet exploit, mais seul un léger problème électrique nous a embêté. »

De Biarritz à Marrakech, l'équipage a traversé des paysages variés, en rencontrant la neige et le vent de l'Atlas, puis le soleil de Maroc. « Le 4L trophy permet avant tout de découvrir des paysages magiques, et cela nous a profondément marqués lors de cette aventure. De plus, l'esprit convivial et les nouvelles rencontres chaque jour lors de l'aventure, mais aussi au cours de la préparation sont dans l'esprit 4L trophy. » Cette année, les 2950 équipages permettront de construire cinq nouvelles écoles, et les fournitures scolaires et sportives amenées par chaque équipage équiperont les futurs écoliers marocains.

L'équipage tient à remercier tous ceux qui leur ont permis d'accomplir cette aventure, des habitants de Fontenailles et la municipalité.

Robin et Maxime

Atelier créatif

Le CCAS organise un atelier « créatif pour Noël » destiné à décorer le village. Il aura lieu à la salle des associations (à côté de la mairie) tous les lundis de 13h30 à 16h30 et débutera le lundi 26 juin ; avec une interruption au mois d'août.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Pour cet atelier, nous récupérons bouteilles en plastique de toutes contenances, bouteilles de lait, cannettes en fer, bouchons de liège, rouleaux en carton (essuie-tout, aluminium...), cartons (boîtes à chaussures...), polystyrène et peintures extérieures.

Vous pouvez les déposer en mairie. Nous vous remercions pour votre aide.

L'équipe du CCAS

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET DE LA GYMNASTIQUE DOUCE DE FONTENAILLES

Pour la rentrée, les cours reprendront :

Le lundi 18 septembre 2017 pour la gymnastique volontaire

Le mardi 19 septembre 2017 pour la gymnastique douce

Les horaires restent inchangés.

Le lundi de 19h00 à 20h00

Le mardi de 10h00 à 11h00

Le jeudi de 19h00 à 20h00